

Assemblée Générale ordinaire du Conseil National des Femmes du Luxembourg, asbl (CNFL)

Le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) a récemment tenu son assemblée générale 2005.

Les nombreuses activités du CNFL durant l'année écoulée se sont situées tant au niveau européen qu'au niveau national. Outre des campagnes de sensibilisation en vue d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le cadre des élections européenne et nationale, un accent particulier a été mis sur divers travaux de recherche - Où se situe le Luxembourg dans l'Union européenne quant à la participation des femmes dans la prise de décisions politique? - L'observatoire des élections de 2004 fournira une analyse approfondie de cette question. Cette concentration sur le plan politique n'a cependant pas empêché le CNFL d'agir dans d'autres domaines, tels que le monde économique et social, l'inscription du principe d'égalité entre femmes et hommes dans notre constitution nationale, la réforme de l'attribution du nom aux enfants etc. Concernant plus particulièrement le dernier point évoqué, le Conseil d'Administration du CNFL a analysé les amendements adoptés par la commission juridique de la Chambre des Député-e-s. C'est avec grande satisfaction que le CNFL note que la majeure partie de ses propositions d'amendements au projet de loi initial ont été prises en considération par la dite commission. Le CNFL ne peut que soutenir la commission juridique en sa récente démarche tout en rappelant qu'il considère que l'ouverture d'un propre choix à accorder à toute personne dès un âge à définir gagnerait à être intégrée dans le dispositif futur.

En ce qui concerne le foyer pour femmes en situation de détresse « Foyer-Sud, Fraen an Nout » géré par le CNFL, celui-ci devrait, après une longue phase de planification, pouvoir disposer de nouveaux locaux dans un proche avenir.

Dans son allocution, la présidente sortante, Madame Marie-France Berger-Modert, a conclu en remerciant vivement les déléguées et les permanentes du soutien qui lui a été apporté durant l'exercice de son mandat.

Suite au tirage au sort de décembre 2004, les nouvelles déléguées en charge sont :

- Présidente : Mme Landy Casali
(Femmes Socialistes)
- Première vice-présidente : Mme Annette Schwall-Lacroix
(Fédération Luxembourgeoise des Femmes Universitaires)
- Deuxième vice-présidente : Marie-Josée Bivort
(Fédération Nationale des Femmes Luxembourgeoises)
- Secrétaire : Mme Maggy Berckes
(Union Luxembourgeoise du Soroptimist International)
- Secrétaire adjointe : Mme Marie-France Berger-Modert
(Action Catholique des Femmes du Luxembourg)
- Trésorière : Mme Babette Ruckert
(Union des Femmes Luxembourgeoises)

Les associations suivantes sont représentées au sein du Conseil d'Administration :

- Action Catholique des Femmes du Luxembourg
- Association des Femmes Libérales
- Centre d'Information et de Documentation des Femmes « Thers Bodé » (Cid-Femmes)
- Fédération Luxembourgeoise des Femmes Universitaires
- Fédération Nationale des Femmes Luxembourgeoises
- Femmes au Présent
- Femmes Chrétiennes Sociales
- Femmes en Détresse
- Femmes Socialistes
- Fraeforum
- Union des Dames Israélites
- Union des Femmes Luxembourgeoises
- Union Luxembourgeoise du Soroptimist International

Il va de soi que le nouveau conseil d'administration s'investira dans une campagne d'information et de sensibilisation en vue des élections communales d'octobre 2005. Dans ce contexte, il est rappelé que le CNFL organise un séminaire de formation auquel sont invitées à participer les candidates à ces élections.

Pour tout renseignement complémentaire : www.cnfl.lu

Luxembourg, le 12 mai 2005